



Inventaire immobilier suite à une succession pour continuer des t

Par **Houba62**, le **18/09/2016** à **08:55**

Bonjour

Voilà je suis un peut perdu. Et essaie de bien comprendre

Mon mari et dece nous avons une maison de notre union nous avons un enfant de sa première deux Une donation entre époux ou J opte pour la plus forte quotité je vais proposer de donner leur part maintenant mais vue que je ne pense pas qu'il vont accepter mon m as conseiller de faire un inventaire immobilier Un deuxième à m mort Car dans la maison il y a encore beaucoup de travaux elle est estimer à 160 000€ àvec plus de 80000€ de travaux et je ne veut pas payer des travaux qui profiterais au enfants de l première union Et serais libre de faire les travaux chez moi merci

Par **Houba62**, le **18/09/2016** à **20:53**

Il y a quoi de différent car la J ai aussi usufruit merci